
GISELLA GRUBER: Bienvenue à cet appel AFRALO du mois de janvier 2015. Notre premier appel AFRALO de ce mois-ci avec une très bonne participation. Soyez les bienvenus.

Aujourd'hui, nous sommes le mercredi 7 janvier. Il est à présent 18 h 30 UTC.

Sur le canal anglais, ce soir, nous avons Seun Ojedeji, Barrack Otieno, Gabriel Ramokotjo, Oluwakemi Adeyanju, Chris Mulola, Remmy Nweke, Alan Greenberg, Bhenda Jean, Nkem Nweke, Mohamed El Bashir, James Ndahayo.

Sur le canal français, nous avons Aziz Hilali, Etienne Tshishimbi, Tijani Ben Jemaa, Yaovi Atohoun, Fatimata Seye Sylla, Janvier Ngnoulaye, Michel Tchonang, Hadja Ouattara.

Pas d'excuses ce soir pour cet appel.

Du personnel, nous avons Siliva Vivanco, Yaovi Atohoun et moi-même, Gisella Gruber.

Nos interprètes ce soir sont Claire et Camilla.

Je vous rappelle de bien dire vos noms, non seulement pour la transcription, mais également afin que nos interprètes puissent vous identifier sur l'autre canal. C'est très important, sinon on ne sait pas qui a la parole.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Merci beaucoup, et à toi, Aziz.

AZIZ HILALI:

Merci beaucoup, Gisella. Je suis doublement heureux de vous retrouver tous; heureux de vous retrouver chaque mois pour notre réunion annuelle AFRALO; heureux aussi de voir autant de personnes et de participation. Ça nous fait plaisir lorsque je compare lorsqu'AFRALO a démarré : on était quelques personnes seulement qui étaient dans les téléconférences. Donc, ça me réjouit énormément.

Donc, s'il n'y a pas d'interventions concernant l'ordre du jour, nous allons, comme d'habitude, commencer par les commentaires publics. Et il y en a à peu près – il y en a une dizaine. J'ai commencé rapidement par le premier – là où il y a des commentaires, c'est le rapport du groupe de travail du conseil sur le comité des DWG. Et le comité de nomination, c'est la troisième fois qu'on parle de ça. Et le dernier délai, je pense, c'est dans trois jours pour ce qui est de la période de réponses. Il s'agit, au fait, de faire des commentaires sur le rapport qui a été établi par le groupe de travail sur le comité de nomination. Et il y a des propositions dans ce rapport visant à stimuler la discussion et à générer des concepts alternatifs.

Le deuxième point concerne le projet quinquennal d'exploitation ICANN où il s'agit de faire des commentaires sur les quatre prochaines années, 2016-2020. Et je pense qu'on a des membres d'AFRALO qui participent dans ce projet.

Le troisième point concerne les nouveaux GTLD et les nouvelles règles des enchères pour les demandes GTLD, et pour les conflits indirects.

Donc, là, l'ICANN sollicite des commentaires de la communauté sur la méthodologie et le processus de ces règles des enchères.

Le quatrième point, c'est une proposition de renouvellement de la convention avec le registre des TLD .jobs. Là encore, c'est le résultat – donc, il faut faire des commentaires entre les discussions entre l'ICANN et le registre. Mais il y a... J'entends un bruit. Est-ce que, Gisella, on peut mettre en *mute* là où il y a le micro qui fait du bruit?

Donc, je continue. Le cinquième point, c'est la libération des noms de domaine des premiers niveaux des pays du territoire pour les GTLD .bmw et le .mini.

Le sixième point concerne le rapport initial sur la traduction et la translittération du contexte. Et là, il s'agit encore d'obtenir des commentaires sur les recommandations formulées dans le rapport initial fait par les membres de la traduction et de la translittération de contact.

Le septième point concerne les variantes des TLD IDN, c'est-à-dire les noms de domaine internationalisés. Et là, l'ICANN a l'intention de développer un outil qui permet au panel de génération à développer des règles de génération et des étiquettes de zones de racine et qui sont basées sur le volontariat de la communauté, et qui sont chargées de proposer des règles de génération et d'étiquette pour le script particulier utilisé pour chaque communauté.

Le point # 9, c'est le rapport d'étude, puis l'autre sur les précisions [peu clair 0 :05 :50]. Et ce rapport publié pour consultation publique décrit les résultats d'une étude de précisions depuis l'autre – menée par le

NORC à l'Université de Chicago. Et ce rapport est sur les résultats et les méthodologies à être déployées dans le système ARS. Et là, l'ICANN demande encore à recueillir des commentaires sur l'approche et sur cette méthodologie.

Voici les points qui sont sur le – vous pouvez toujours aller sur le site Web de l'ICANN et sur le Wiki de l'ALAC pour voir quels sont les points qui sont sur la période de commentaires et ceux qui sont déjà passés.

S'il n'y a pas de mains levées ou s'il n'y a pas quelqu'un qui demande la parole à propos des commentaires publics, je vous propose qu'on passe au deuxième point de l'ordre du jour, à savoir les sujets pour informations.

Est-ce qu'il y a quelqu'un qui demande la parole? Très bien.

Oui...? Non, il n'y a personne en ligne. Donc, si vous voulez, on passe au troisième point : sujets pour information. Et nous allons commencer par le groupe de travail intercommunautaire de la transition du rôle de supervision des fonctions de l'IANA. C'est le groupe sous le nom de CWG; qui est un groupe de travail *ad hoc* et qui a pour objet de discuter de la transition de la supervision de la fonction IANA par rapport aux discussions qui ont lieu dans d'autres instances, telles que l'IAB, le RIR, l'IETF, et les autres. Notre représentant d'AFRALO dans ce groupe CWG, c'est monsieur Seun. Je vous rappelle que nous avons eu hier un Webinaire très intéressant; très instructif, et il y a aura d'autres Webinaires dont on va parler où Yaovi avec [Pierre] dans un organisme. Et je vous recommande d'assister à ces Webinaires parce qu'on apprend énormément de choses sur cette question qui est d'actualité.

Donc, sans plus tarder, je vais donner la parole à Seun, pour nous parler de l'état de l'art ou la situation au niveau des discussions sur ce sujet.

Seun, à toi la parole.

SEUN OJEDEJI:

Merci. On a travaillé sur une proposition, et on est à recevoir des commentaires. Donc, on avance [peu clair 0 :09 :42]. La proposition va être présentée, bien sûr, dans [peu clair 0 :10 :06]. Pour les activités au sein du groupe en ce moment... Donc, toutes les discussions, en ce moment, sont très riches, et on essaie tous de faire de notre mieux pour pouvoir aboutir à une proposition qui sera utile. À l'heure actuelle, on sait qu'il reste peu de temps pour le délai. Je m'excuse de ne pas vous donner plus d'informations, mais vraiment, je n'ai pas beaucoup d'autres à rapporter parce que je ne suis vraiment pas sûr... À l'heure actuelle, on est en train de discuter des questions qui intéressent le plus les membres et on décide de la structure.

Donc, j'espère que, comme moi, vous trouverez que cela constitue le bon chemin et que les informations seront suffisamment claires.

AZIZ HILALI:

C'est un peu long. Oui?

SEUN OJEDEJI:

En ce moment, nous ne sommes pas tout à fait sûrs de la voie que va prendre la proposition, mais nous travaillons sur une base consensuelle pour essayer de trouver la voie qu'ils veulent suivre. Et le CWG discute beaucoup du travail à faire en ce moment et de la proposition qu'ils

vont devoir présenter à l'ICG. Les questions qui portent sur les fonctions IANA, en fait, découlent du travail du groupe de l'ALAC, et j'essaie d'intégrer cela aux discussions. Et puis, ils sont en train de discuter d'autres questions qui devraient être conclues demain, normalement.

Donc, si vous avez des questions spécifiques, s'il vous plaît, n'hésitez pas à me les poser.

AZIZ HILALI:

Merci beaucoup, Seun. La traduction était un peu discontinuée et il y a beaucoup de gens qui n'ont pas très bien suivi.

Avant de donner la parole aux participants pour poser des questions, je préfère enchaîner tout de suite, si vous acceptez, avec Mohamed, et lui demander de nous parler du groupe de coordination de la transition de la supervision des fonctions IANA. C'est le groupe ICG; c'est le groupe qui est chargé de recevoir des réponses formelles, complètes à travers les processus accordés par que ce soit les individus, que ce soit les institutions ou les opérationnelles, avec l'opération, bien sûr, IANA relative aux noms, aux numéros et aux paramètres de protocoles. C'est la discussion qu'on a eue hier au Webinaire, où Tijani nous a fait un exposé sur les trois fonctions qui sont importantes, que ce soit les noms, les numéros et les paramètres de protocoles. Donc, j'ai demandé à Mohamed s'il peut – on peut vous donner jusqu'à dix minutes pour nous parler, nous expliquer et profiter du fait qu'il y a un nombre important de participants pour nous faire un petit exposé sur ça pour que tout le monde puisse suivre cette affaire qui est très importante. Donc, nous, Africains, on doit donner notre position là-dessus, et c'est très important.

À toi la parole, Mohamed.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci beaucoup, Monsieur le Président. C'est Mohamed ici. Bonsoir à tous. Je vais vous donner une mise à jour sur les activités récentes de l'ICG. L'ICG a récemment publié un document sur le processus de développement de la proposition. Et je m'excuse de ne pas pouvoir vous envoyer de lien sur le chat Adobe Connect parce que je ne suis pas connecté. Mais bien sûr, je pourrai partager avec vous le document. Vous pouvez y accéder également au www.ianaicg.org et sûrement que vous allez trouver le document sur ce site-là. C'est un document qui décrit le processus qui sera suivi par l'ICG afin de produire une peinture finale de la proposition; qui sera par la suite remise à l'ICANN pour qu'elle l'envoie à la NTIA.

L'ICG, en ce moment, attend que les communautés opérationnelles fassent des propositions spécifiques. Et le délai qui a été proposé était fin janvier. Donc, une fois qu'on aura reçu les propositions de la communauté des noms qui vont venir du CWG et de la communauté des numéros, que nous allons recevoir du comité, *ad hoc* des RIR et des RIR régionaux, nous allons travailler sur le développement de cette proposition. Et bien sûr, l'IETF va également nous remettre une proposition.

La proposition finale sera préparée dans le délai prévu, bien sûr. Pourvu qu'on ait des contributions dans les dates dites. Cette proposition sera vérifiée afin de voir si elle est complète et si [peu clair 0:19:50]. Ensuite, nous allons publier des propositions pour une période de révision interne...

CAMILLA: Pardon, le son s'est coupé. Je suis en train de voir s'il est toujours connecté. Ah oui, il était en muet.

MOHAMED EL BASHIR: Et puis, ce sera donc l'ICG qui va réviser les propositions et verra quelles sont les lacunes qu'il puisse y avoir ou voir s'il faut que l'on complète les parties des différentes propositions pour, par la suite, présenter une nouvelle proposition qui sera publiée pour commentaires publics en juin, et qui sera par la suite envoyée à l'ICANN pour qu'elle la renvoie à la NTIA. Ce doit être l'ICANN qui présente la proposition à la NTIA, mais l'ICANN n'a pas la possibilité de modifier cette proposition. Merci.

AZIZ HILALI: Merci beaucoup, Mohamed. Maintenant, si vous permettez, j'ouvre la discussion s'il y a des questions à poser. Tijani, à toi.

TIJANI BEN JEMAA: Merci beaucoup, Aziz. J'ai une question à Seun très particulière. Nous savons que nous sommes à une semaine ou dix jours de la clôture de la période de soumission de propositions. Donc, le CWG doit donner sa proposition d'ici le 16 janvier. Est-ce qu'à une semaine de la date butoir, vous avez déjà une petite... disons, une visibilité? Est-ce que vous avez une visibilité de ce qui pourrait être adopté? Parce que je sais qu'il y a plusieurs et il y a beaucoup de divergences, mais est-ce que vous êtes arrivés déjà à vous mettre d'accord sur le type d'institutions ou de structures à mettre en place? Est-ce que vous vous êtes mis d'accord sur

le fait qu'elle soit intérieur ou extérieur? Est-ce que vous – quelles sont les possibilités d'arriver le 15 janvier avec une proposition qui a le consentement de tout le monde?

AZIZ HILALI:

Merci, Tijani. Donc, je demande à Seun de noter cette question pour répondre après.

Alors, on va donner la parole aussi à Alan Greenberg qui est avec nous. À vous la parole, Alan.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. C'est Alan qui parle. Je ne vais pas essayer de deviner s'ils vont pouvoir rédiger une proposition pendant le week-end : ils semblent être très loin de cela. Et je ne sais pas quel sera le résultat, mais dépendamment du résultat et de la façon dont ils vont parvenir à avoir une seule proposition, je ne pense pas que l'on puisse discuter de la date butoir. On était tous d'accord sur le fait que toute proposition à ce point-là serait suffisante comme proposition préliminaire au moins. Je suis préoccupé par la façon de respecter la date butoir; respecter les délais établis. Donc, il faut que l'on soit tous presque prêts à présenter une proposition.

Je dirais tout simplement que ça va être une semaine ou une paire de semaines assez intéressantes. Merci.

AZIZ HILALI:

Merci, Alan. Je considère que c'est une réponse à Tijani. Est-ce que Seun voudrait ajouter quelque chose? Est-ce qu'il y a d'autres questions

d'abord? Avant de donner la parole à Seun, est-ce qu'il y a des personnes qui veulent poser des questions à Seun ou à Mohamed?

Donc, je donne la parole à Seun, s'il veut ajouter un mot à la réponse de Tijani.

SEUN OJEDEJI:

C'est Seun qui parle. Je pense qu'Alan a assez bien répondu à la question de Tijani, mais je dirais qu'il me reste encore une semaine. Je ne sais pas si on pourrait répondre directement à la question de la structure interne ou externe. On n'a pas de définitions en ce moment, en tous cas. Mais le CWG devra également prendre d'autres décisions dans les délais qu'il reste et voir spécifiquement comment on voudrait que le processus soit et quel sera le rôle des personnes. Et on essaie d'atteindre un consensus sur ce point-là. C'est ce qui occupe notre groupe de travail en ce moment.

Mais on sait bien qu'il y a une date butoir. J'essaierai de reprendre cette question avec le CWG pour travailler le week-end et voir s'il est possible de se mettre d'accord sur ces points-là. Ce sera difficile, bien sûr, de présenter notre travail avant cette date limite, et je suis conscient de cela. Merci.

CAMILLA:

Aziz, il a fini.

AZIZ HILALI:

Excusez-moi, j'étais en [inaudible 0 :28 :46]. Merci beaucoup, Seun. Je ne sais pas si Tajni est satisfait par ses réponses parce qu'il n'y a pas eu, je pense, de réponses claires à chaque question.

Il y a une question – c'est une question adressée à Mohamed dans le chat. Mohamed, si tu es toujours avec nous, il y a... comment il s'appelle...? Il y a Remmy qui pose la question : « Au moment où vous avez dit que les rapports présentés ne seront pas revus à l'ICANN – donc, il demande plus de précisions sur cette question, c'est-à-dire les travaux de l'ICG, c'est de rassembler les propositions; c'est de les filtrer; c'est de les harmoniser et remettre ça à l'ICANN. Moi, j'ai compris – d'après ce que vous avez dit – comme quoi le *board* de l'ICANN n'aura pas le droit de changer. Et Remmy pose la question : « Est-ce que vous avez plus de précisions sur cette question? ». J'espère que j'ai bien traduit la question de Remmy.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci pour cette question. À l'origine, on avait reçu une demande de la NTIA qui disait qu'il devait recevoir cette proposition de la part d'ICANN puisqu'ICANN était le contractant de la NTIA; la NTIA a un contrat avec ICANN et l'ICANN était donc l'organisateur de cela. Voilà ce qui avait été, à l'origine, décidé.

Au sein de l'ICG, les membres – et je pense que la majorité était d'accord, et on a accepté cela. C'était donc nécessaire puisqu'il s'agit d'une procédure gouvernementale, et donc, le conseil d'ICANN ne peut pas modifier la proposition. Parce que cette proposition sera le résultat d'un travail de la communauté. L'ICG va réunir et va faire une proposition finale. Le conseil d'ICANN sera une liaison avec l'ICG et cette

liaison essaie que tous les problèmes du conseil de l'ICANN seront présentés à l'ICG. Toutes les propositions de la communauté de l'Internet seront présentées au conseil, qui aura une représentation au sein de l'ICG pendant tout ce processus s'il y a des problèmes qui surgissent.

Le conseil de l'ICANN a demandé de pouvoir avoir 15 jours pour faire une révision de ce rapport et des propositions à présenter à la NTIA. Donc, le conseil de l'ICANN, à travers la liaison auprès de l'ICG, a montré son intérêt de réviser. Et ce produit final, ils vont travailler avec l'ICG s'il y a des problèmes qui surgissent; qu'ils voient. Ils pourront soulever les problèmes principaux du point de vue de l'ICANN et à ce moment-là, les analyser et en parler.

J'espère que j'ai répondu à votre question.

AZIZ HILALI:

Merci beaucoup, Mohamed. Justement, il y a deux commentaires. Alan qui appuie un peu ce que tu as dit, Mohamed. Alan dit que le conseil peut examiner et peut commenter la présentation de l'ICG, mais elle doit être envoyée telle qu'elle est à la NTIA sans changement. Donc, il ne peut pas retarder non plus les propositions.

Donc, s'il n'y a pas d'autres interventions, on va passer au point suivant. Il faudrait qu'on économise le temps parce qu'à chaque fois, on déborde. Donc, si vous voulez bien, on passe maintenant – sauf s'il y a des questions... OK, on passe donc au point suivant, à savoir la *task force* de sensibilisation pour une meilleure présentation de l'Afrique dans l'ICANN. Et c'est un groupe de travail qui a fait un excellent travail;

présidé par Fatimata. Donc, je cède la parole pour nous dire où ils en sont et puis nous parler rapidement de l'action que nous avons menée à l'île Maurice en particulier. Je vous remercie.

Fatimata, tu as la parole.

FATIMATA SEYE SYLLA:

Merci, Aziz. Par rapport aux activités de l'*outreach*, je mettrai d'abord l'accent sur le fait que le document de stratégies que nous avons soumis au leader d'AFRALO a été approuvé. Il n'y a pas longtemps, d'ailleurs : la semaine dernière. Et nous avons demandé donc à ce qu'AFRALO facilite la mise en œuvre de ce plan d'action, de ce document de stratégies en désignant les personnes qui vont assurer la mise en œuvre et également, en essayant de trouver des moyens de faciliter la mise en œuvre.

Ceci dit, bien avant que le document ne soit adopté par AFRALO, les activités ont été [peu clair 0 :35 :29]. Et là, nous avons à l'écran des documents qui auraient été préparés. Nous avons préparé un *flyer*, et Tijani et tout le groupe AFRALO – Barrack, Seun et autres qui étaient à AfriNIC lors de la réunion, ont fait des activités d'*outreach*. Donc, Tijani a fait une présentation des *flyers* qui ont été distribués. Également, le *flyer* avait été sur Twitter et Facebook, je pense. Et il y a eu quand même beaucoup de consultations de ce *flyer*.

Et aujourd'hui, il y a des Africains qui posent des questions – on verra au *finish* combien ont demandé des applications ou ont posé leur candidature d'après ce que nous avons fait. Ce qui est certain, c'est que nous avons encore du travail à faire. Il y a encore du temps parce que

les demandes d'application continuent jusqu'au 15 mars, et qu'en tant que groupe de travail, si nous avons la demande ou la requête d'AFRALO de continuer le travail, on devra le faire et pratiquement immédiatement.

Il a été également prévu d'avoir un site We, je crois. C'est ça qui a été convenu, en tous cas. Dans le document de stratégies, il y a des actions qui sont prévues et qu'on doit mettre en œuvre. Et il va falloir qu'il mette très rapidement. Mais nous attendons des instructions d'AFRALO, des instructions formelles d'AFRALO.

S'il a des choses que j'ai omis de dire, les membres qui sont présents pourraient compléter. Merci.

AZIZ HILALI:

Merci beaucoup, Fatimata. Effectivement, moi, je trouve personnellement que vous avez fait un excellent travail. Donc, on vient de mettre sur le site avec Silvia [peu clair 0 : 37 58]. Je demande à tout le monde de le transmettre à un maximum de personnes au niveau de leur pays. Moi, je trouve que le travail est tellement bien fait qu'on va s'arrêter. Donc, nous devons voir avec le staff de l'ICANN, avec les membres d'AFRALO, avec Yaovi, avec Pierre [Bogino] et tout le monde quelle est la suite – est-ce que je pourrais te demander, Fatimata, si tu peux nous faire des propositions? Par exemple, est-ce qu'il faut mettre ne place – on a déjà discuté de ça – un site Web pour le mettre d'une manière continue dans lequel on mettrait toutes les informations qu'il faut; les postes à pourvoir au niveau de l'ICANN; les informations pour que d'autres personnes, d'autres figures viennent toujours sur ce lien

pour s'intéresser et venir avec de nouveaux visages au niveau de l'ICANN.

Est-ce qu'il y a des propositions, justement? Pour orienter un peu la discussion, est-ce qu'il y a des interventions, des propositions de la suite qu'on peut donner à ce groupe de travail, à cette *task force*. Comme moi, je voudrais que son travail ne s'arrête pas à ce *flyer*. Est-ce qu'il y a des propositions?

FATIMATA SEYE SYLLA: Je peux prendre la parole?

AZIZ HILALI: Oui, vas-y, Fatimata.

FATIMATA SEYE SYLLA: Merci, Aziz. Comme proposition, je pense que comme j'ai dit tout à l'heure, il y a un document de stratégies; il y a des activités qui étaient prévues. La prochaine [peu clair 0 :39 :45], c'est comment trouver les moyens de mener certaines activités, notamment – il faut de la mobilisation, carrément. Et ça, c'est au niveau des événements où on pense qu'il y aura des Africains qui pourraient être des candidats potentiels pour le faire.

Sinon, autre chose qu'on pourrait faire – c'est de voir si on a les moyens —, c'est utiliser les médias pour faire – là, les médias, c'est sûr, on a commencé cela, mais nous savons que, par exemple, dans nos pays ou autres, on peut quand même — si nous voulons viser certains profits, il faudra monter plus haut. Il faut faire carrément des campagnes d'informations et de sensibilisation par rapport à ça.

Donc, comme moyen, il y a le CROPP. Mais là, on n'a plus [inaudible 0 :40 :49]. Nous sommes déjà le 7 janvier, il faut voir comment pouvons-nous faire pour vraiment avoir le [inaudible 0 :41 :06]. Voilà. Je vais écouter les autres. Merci.

AZIZ HILALI:

Merci, Fatimata. Est-ce qu'il y a des interventions dans ce sens? Il y a Janvier et Remmy qui appuient l'idée de mettre ça sur Wiki. Et il y a Remmy qui dit aussi que les membres AFRALO font le suivi du travail. Donc, voilà, les gens encouragent. Comme a dit Fatimata, c'est comment trouver les moyens pour arriver à mettre tout ça en place. Donc, moi, je recommande à cette *task force* de mettre ça sur papier, chiffré avec les besoins et tout. Et on va voir au niveau des contributions qui peuvent venir de l'ICANN ou d'ailleurs, ou du gouvernement, pourquoi pas? Pour voir comment on pourrait mettre en pratique les propositions de cette *task force*. Est-ce qu'il y a des interventions?

FATIMATA SEYE SYLLA: Je peux donner des exemples de d'autres de NomCom.

AZIZ HILALI: Oui. À toi la parole, Fatimata.

FATIMATA SEYE SYLLA: TU permets? À chaque fois qu'il y a une rencontre quelque part, même s'il n'y a pas d'appui de l'ICANN, ni quoi que ce soit, on essaie de faire en sorte que, par exemple, ce qu'on a mis sur le *flyer*, la petite présentation qu'on avait faite, que ceci soit – qu'on [inaudible 0 :43 :03] avec les organisateurs pour le faire. Pour présenter un peu les positions et dire qu'il y a des positions ouvertes – en fait, les gens cherchent toujours à avoir des occupations. Soit, c'est pour les [inaudible 0 :43 :15], quand même. Bon, maintenant, ça peut être intéressant du point de vue que ce soit rémunéré. Les gens cherchent toujours des solutions. Ça les intéresse [inaudible 0 :43 :26] la gouvernance de l'Internet au niveau de l'ICANN. Mais on peut les sensibiliser en profitant des événements qui se font dans nos pays à chaque fois. Événements évidemment liés à [inaudible 0 :43 :42].

En tous cas, c'est ce qui se fait. Il y a des exemples, en tous cas, au niveau des autres régions qui utilisent cette technique-là pour se faire entendre. Forcément, il y a moyen qu'on soit facilement mobilisable. Surtout dans un délai plus court.

Donc, la CROPP contribue dans plusieurs stratégies. Voilà. Merci.

AZIZ HILALI:

Merci, Fatimata. Je vois qu'il y a beaucoup d'interventions au niveau du chat. Est-ce que – Barrack, est-ce que tu as la possibilité de parler? Je vois que tu as – est-ce que tu veux prendre la parole, Barrack?

Sinon, il y a Gabriel qui demande au niveau de CROPP Facility, c'est-à-dire qu'il demande comment ça marche. Donc, comme on a des gens nouveaux, ce serait bien, Fatimata, si tu peux continuer dans le CROPP avec Tljani. Ce serait bien que tu expliques comment ça marche le CROPP.

FATIMATA SEYE SYLLA:

Le CROPP, c'est, en fait, l'ajout d'un programme avec un [inaudible 0 :45 :06] pour faciliter le *outreach* des RALO. C'est juste pour en voyage, dans la région, qui est financée – le bille est payée; il y a deux nuitées avec trois jours de [inaudible 0 :45 :24]. Et quand on fait la requête, il faut faire vraiment – justifier [inaudible 0 :45 :33], expliquer les objectifs, les résultats attendus et [inaudible 0 :45 :41]. Donc, là, on est juste dans les délais si nous voulons, par exemple, utiliser le budget de CROPP pour faire de l'*outreach* dans le sens du NomCom.

Et aussi, nous avons juste cinq bourses par année budgétaire. Et là, on en aura plus. Donc, ça devrait une possibilité, je pense.

Tijani, si tu veux reprendre, tu peux corriger. Voilà.

AZIZ HILALI:

Merci, Fatimata. J'espère que Fatimata a bien répondu. J'ajoute que par rapport à ce qu'elle a dit, Fatimata, il faut à peu près huit semaines, je crois – tout le monde, d'abord; tous les membres d'AFRALO ont le droit de bénéficier de ce projet de CROPP. Il faut déposer la demande huit semaines avant l'événement ou avant le voyage. Donc, tout ce qui est *outreach*, tout ce qui est mobilisation communautaire, les participants ont le droit. Comme Fatimata vient de dire, il reste encore un *spot* possible, si quelqu'un veut en bénéficier.

J'espère qu'elle a répondu à toutes les questions. Je propose maintenant qu'on passe au point suivant s'il n'y a pas d'autres interventions. Et ce serait les [peu clair 0 :47 :36]. Et on va commencer par la révision des principes des fonctionnements d'AFRALO. Et c'est Tijani qui est le président de ce groupe de travail, et il va nous expliquer un peu où on en est dans ce groupe de travail qui, je vous le rappelle, nous sommes pratiquement le RALO qui est avancé par rapport aux autres RALO dans ces principes de fonctionnement.

À toi la parole, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci, Aziz. D'abord, Aziz, je te fais remarquer que tu as sauté le « d » de troisièmement, qui est le groupe de travail intercommunautaire sur la redevabilité. Et avant de traiter ce point-là qui m'est confié, je veux dire deux mots – un mot concernant le CROPP. Je pense qu'il nous reste deux *slots* puisque nous avons entamé que trois, à ma connaissance. Donc, on peut vérifier ça, mais je pense qu'il n'en reste que deux. Maintenant, pour la transition, d'une manière générale, je veux juste dire que notre [peu clair 0 :48 :50] n'est pas fini. Même aussi, la communauté s'est mise d'accord sur un projet – par exemple, CWG – même si la communauté se met d'accord sur un projet, il restera par la suite à coordonner ça avec les autres fonctions, les autres propositions des fonctions. Et ça pourrait être quelque chose de long puisque chacun a travaillé dans son petit coin.

J'ai eu quelques échos sur certaines coordinations avec d'autres *tracks*, mais je ne sais pas si c'est vraiment – de toute façon, je suis sûr que pour le CWG, il n'y a pas beaucoup de coordination pour les autres. Parce que les problèmes sont tellement diversifiés, tellement grands et la communauté est tellement diverse, et les contradictions sont tellement grandes que je ne pense pas qu'il y ait de coordination avec les autres *tracks*. Donc, c'est juste pour dire que le travail n'est pas fini pour arriver à trouver la dernière solution.

Revenant maintenant à la redevabilité. J'espère que c'est un terme qui couvre plus ou moins le sens de *accountability*. Donc, ce groupe de travail intercommunautaire qui a été formé tardivement par rapport aux autres groupes, par rapport aux autres processus, donc je suis membre de ce groupe ainsi qu'Alan Greenberg qui est présent avec

nous. Ce groupe de travail a commencé par d'abord [peu clair 0 :50 :23], c'est-à-dire que le chat de ce groupe de travail a précisé que le travail doit être fait par deux voies. La première voie va focaliser sur les mécanismes améliorant la redevabilité d'ICANN et qui devra être en place dans les temps de la transition de la supervision des fonctions de l'IANA. Alors que la voie deux, ou le *webstream* # 2 doit aborder les sujets de redevabilité pour lesquels les temps nécessaires pour développer les solutions et les mettre en œuvre peuvent excéder les temps limites de la transition. Donc, voici la première définition que la charte avait faite. Et elle avait dit qu'il faudrait qu'on travaille suivant ces deux voies.

Alors, qu'est-ce qu'a fait le groupe? Il a commencé d'abord par faire des définitions, pour que l'on soit tous d'accord sur ce qu'on – de quoi on parle. Alors, premièrement, la définition de la redevabilité ou de l'*accountability*. Qu'est-ce que c'est l'*accountability*? C'est une forme de mécanisme de contrôle de bilans, de révisions, de corrections et aussi la notion d'indépendance a été traitée là-dedans. Deuxièmement, quels sont le but ou les buts de la redevabilité? Eh bien, c'est de se conformer à ses propres règles de procédures d'une manière générale; se conformer à la législation en vigueur dans la juridiction où ICANN travaille; atteindre certains niveaux de performances et de sécurité, et finalement, agir suivant l'intérêt public. Je vous fais remarquer que ce dernier point a été un petit peu controversé puisque les gens ont peur que le sens de l'intérêt public ne soit pas le même pour tout le monde. Donc, ils préfèrent qu'on limite ça avec des exemples, de manière à ce qu'il n'y ait pas de divergences.

Donc, ça, ce sont les deux – bien, les éléments de définitions. J’ai un troisième de définition, qui est « à qui ICANN doit être redevable? »? Eh bien, à toutes les parties prenantes. Les parties qui sont directement ou indirectement affectées par les décisions de l’ICANN et celles qui affectent directement ou indirectement le travail d’ICANN. Bien sûr, là on a essayé de dresser une liste d’exemples. Parce que ce n’est pas limitatif.

Après cela, nous avons essayé de recenser les mécanismes existants de redevabilité. Et aussi, nous avons essayé de recenser les commentaires reçus et les propositions reçues concernant *l’accountability*. Et aussi, nous avons essayé de les mettre un petit peu dans la voie un ou la voie deux, c’est-à-dire que ce doit être traité avec la transition – en même temps que la transition ou qui peut excéder le temps de la transition.

Aussi, on a aussi fait l’inventaire des scénarios de cas d’urgence. Finalement, on va travailler la semaine prochaine, beaucoup plus sur les éléments – fixer définitivement les éléments de la voie un et de la voie deux. Voilà, à peu près, pour ce qui est de la redevabilité. Si vous voulez poser des questions, j’attends vos questions avant de passer au sujet suivant.

Je ne vois pas de mains levées. Donc, je passe au point # 4 a) : la révision des principes des fonctionnements d’AFRALO. Eh bien, nous avons travaillé dans ce – oui?

Nous avons travaillé dans ce groupe de travail d'une manière continue, d'une manière régulière et nous avons jusque-là attaqué trois points. Le premier, c'est l'affiliation individuelle. Le deuxième point, c'est le vote pondéré. Le troisième point, ce sont les performances des membres. Pour chacun de ces trois points, nous sommes arrivés à un consensus dans le groupe de textes; qui va être utilisé par la suite pour amender les principes de fonctionnements d'AFRALO.

Alors, ce qu'on va – le point suivant sur lequel on a commencé à travailler, c'est les indicateurs de performances. Et les indicateurs de performances, nous avons déjà une proposition sur laquelle on attend des commentaires et la semaine prochaine, la prochaine téléconférence, nous allons trancher là-dessus.

Voilà en ce qui concerne ce groupe de travail. J'ai essayé d'être bref parce qu'on a perdu beaucoup de temps. S'il y a des questions, je suis prêt à répondre.

AZIZ HILALI:

Merci, Tijani, d'avoir été bref, effectivement. Là, j'invite nos collègues, les ALS, les membres d'AFRALO, vraiment à participer à ce groupe de travail parce qu'on est en train de faire vraiment un règlement sur lequel AFRALO va fonctionner. Donc, il est important d'avoir le maximum d'opinions. Au départ, il y avait beaucoup de monde, et puis les réunions avancent; moins on voit de personnes. Donc, je profite de la présence de plusieurs parmi vous pour vous inviter, s'il vous plaît, à

intervenir. Il y a une page Wiki – Tijani, si tu peux la mettre, s'il te plaît, sur le chat pour que les gens puissent aussi donner leur avis lorsqu'ils ne peuvent participer à des réunions, au moins, qu'ils donnent leur avis sur le Wiki.

Donc, pour gagner du temps comme a dit Tijani, on passe au point suivant, à savoir la réunion AFRALO africaine.

Comme vous le savez, nous sommes à un mois, jour pour jour de la réunion de Singapour. Et on avait demandé au secrétaire, monsieur Barrack, d'envoyer un mail à toute la communauté pour proposer des sujets. Nous avons reçu quelques réponses, mais pas tout à fait des sujets précis. Donc, nous devons, aujourd'hui, décider du sujet. Il y a déjà une proposition de Tijani, à qui je vais donner la parole. Et ensuite, mettre en place un comité de rédaction.

Donc, je passe la parole, soit à Barrack, soit à Tijani pour nous dire quel est le sujet qui est proposé.

Barrack, à toi la parole.

BARRACK OTIENO :

C'est Barrack qui parle. Comme Aziz l'a dit, nous avons organisé une demande de sujets. Il y a eu beaucoup de propositions de la part des membres qui ont répondu à notre demande. Donc, on a toujours le sujet des transitions des fonctions IANA, ce qui a déjà été discuté lors de

la dernière réunion qui a eu lieu à Los Angeles. Et nous avons aussi une proposition sur la responsabilité de Tijani. Ce sont les deux principaux problèmes qui ont été proposés, donc, la transition des fonctions IANA et comment cela va affecter la communauté africaine. Et la deuxième proposition est la question de la responsabilité, et ce thème a été proposé par Tijani. Ce serait bien, peut-être que Tijani fait quelques commentaires là-dessus avant que l'on continue. Merci, Aziz, j'ai fini.

AZIZ HILALI:

Merci, Claire. Donc, il y a Seun qui a levé le doigt. Tijani, est-ce qu'on lui donne la parole avant toi?

TIJANI BEN JEMAA:

Oui.

AZIZ HILALI:

OK. Seun, à toi la parole.

SEUN OJEDEJI:

Tijanik devrait parler avant moi.

TIJANI BEN JEMAA: Ce n'était pas une main levée, c'était...

AZIZ HILALI: Très bien. Parfait. Tijani, à toi la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Merci beaucoup, Aziz. Le sujet de *l'accountability*, je l'ai proposé parce que c'est un sujet très important pour l'avenir de l'ICANN. Ça va vraiment déterminer la nature de l'ICANN dans le futur. Et bien sûr, on aurait pu prendre la position aussi, mais il y a tellement de choses en parallèle. On avait fait, si vous vous rappelez, à Los Angeles, on avait parlé de la transition, mais il y avait que l'ICG dans le temps, donc on a parlé que de l'ICG, et on a fait quelques recommandations. Mais maintenant, je pense que traiter la question de redevabilité et donner le point de vue impliquant sur cette question est important. C'est pour cela que je pense que la prochaine réunion devrait, à mon avis, se focaliser sur ce point-là. Et je pense que ça va nous permettre de donner notre point de vue sur le processus de *l'accountability* qui est en train de se faire maintenant.

AZIZ HILALI: Merci beaucoup, Tijani. Donc, je demande les interventions concernant la proposition de Tijani.

Seun, à toi la parole.

SEUN OJEDEJI:

Merci. Je pense que la proposition de Tijani est bonne. Je suis d'accord. La redevabilité devrait être un sujet dont on discute lors de notre prochaine réunion en personne. Le 15 janvier, comme on le sait tous, c'est la date limite pour la présentation des propositions.

Donc, bien que je ne sache pas si on va parvenir à faire une proposition avant cette date. Si, finalement, on parvient à avoir un consensus, je pense que, de toute façon, il va falloir que l'on passe de la redevabilité de l'ICANN [inaudible 1:02:36] comme vous dites. Parce que la redevabilité de l'ICANN, en définitive, est un sujet qui nous pose un nombre de préoccupations. Donc, je pense qu'on devrait parler de la redevabilité de l'ICANN après la transition. On voit ici comment l'ICANN rencontre les intérêts sur la région africaine spécifiquement, pour la suite de la transition. Donc, je soutiens la proposition de Tijani. Merci.

AZIZ HILALI:

Merci beaucoup, Seun. Est-ce que tout le monde est d'accord avec la proposition de Tijani? Je vois des commentaires. Je rappelle que la transition a déjà été discutée au niveau de la réunion AFRALO africaine de Los Angeles. De toute façon, les deux sont liés et Tijani peut confirmer ça. L'idée de Tijani, c'est aussi de parler de la responsabilité, qui est un sujet, avouons-le, qui est difficile; que très peu de gens

maîtrisent et très peu de gens comprennent un peu le sens de ça parce que – tout à l’heure, on a posé des questions : « est-ce que l’institution qui va écrire sur la transition va être redevable – « l’ICANN va être redevable à quelle institution? » ça aussi, ça rentre dans la discussion.

Donc, je vous propose, si vous êtes d’accord avec la proposition de Tijani, de constituer tout de suite un comité de rédaction. Donc, s’il vous plaît, soit vous mettez un symbole sur Adobe Connect, soit vous prenez la parole très rapidement pour dire – soit vous le mettez sur le chat, les gens qui sont intéressés à faire partie de ce *draft comity*], c’est-à-dire le comité de rédaction.

Tijani, à toi la parole.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci. C’est juste pour demander que ce soit fait sur la liste de discussion parce qu’il y a des gens qui ne sont pas présents aujourd’hui et qui pourraient être intéressés à faire partie du groupe de rédaction. Donc, avec ceux qui sont prêts maintenant à être volontaire, on prend leur nom, mais il faut aussi faire un appel à volontaire sur la liste. Merci.

AZIZ HILALI:

Très bien. Donc, je résume : on décide que la prochaine réunion AFRALO africaine sera sur le sujet de la redevabilité ou *l’accountability*. Deuxième – et ça, je demande à Silvia de marquer ça comme *Action-*

Item Barrack, si tu es d'accord d'envoyer un mail sur la liste africaine — à la communauté africaine AFRALO. Donc, envoyer une demande de proposition de formation d'un groupe de rédaction du prochain *statement* qui sera lu et validé à Singapour.

Barrack, est-ce que tu es d'accord?

Il y a Silvia qui a marqué le *Summarize 5 propositions*. Moi, je préfère qu'on se mette d'accord sur une seule proposition, sur un seul sujet. À ce moment-là, c'est au comité de rédaction de rédiger, de discuter sur le *statement*, sur la compréhension de la concevabilité à mettre sur le *statement*. À ce moment-là, le comité, lorsqu'il finira ce *statement*, c'est un projet qu'il va soumettre à la communauté pour discussions et éventuellement, validation.

Donc, s'il vous plaît. Je voyais trop d'interventions dans le chat. Est-ce que quelqu'un veut prendre la parole? Parce qu'il nous reste encore un point à discuter.

Il y a Barrack et Janvier.

Donc, s'il vous plaît, envoyez un mail. Ceux qui sont intéressés, je leur demande d'envoyer un mail à Barrack pour faire partie du comité de rédaction.

Alors, je demande à l'avance aux interprètes, il nous reste encore deux points : les nouvelles demandes d'ALS et s'il te plaît, Barrack, essaie

d'aller vite sur les deux demandes [peu clair 1 :08 :08] et *Cameroon League for Development*. À toi la parole, Barrack.

BARRACK OTIENO :

Merci. Je veux juste reprendre ce qui a été dit. Si vous êtes intéressés à faire partie de l'équipe de rédaction, envoyez-moi votre nom ou à travers la liste de diffusion, vous pouvez le faire également. Et à partir de cela, nous allons nous centrer sur le sujet que l'on compte discuter.

Je pense que l'on est tous d'accord avec la redevabilité comme sujet pour la prochaine réunion. C'est bien sûr [peu clair 1 :09 :15] qu'on a discuté à Los Angeles, mais comme notre président l'a dit, j'espère qu'on pourra se concentrer sur cette question de la redevabilité.

Je vais maintenant parler du point # 5. Pour ce qui est des nouvelles demandes d'ALS, nous avons toujours deux : d'une part, l'ISOC Gambie – on attend toujours les instructions de l'*Internet society* – et puis, nous avons la *Cameroon League for Development*.

Nous n'avons pas pu avancer avec la demande parce que nous n'avons pas reçu des informations claires sur le groupe au Cameroun.

Donc, avec ces demandes, nous n'avons pas pu faire de progrès. Voilà tout ce que j'ai à rapport à ce point-là. Merci.

AZIZ HILALI:

Merci beaucoup, Barrack. Effectivement, pour ISOC Gambia, nous avons réécrit dernièrement – c'est [Natalie] qui s'en est occupé – on a écrit à nouveau à l'ISOC pour leur demander si on a des nouvelles du renouvellement du *board* de l'ISOC Gambia. Donc, on n'a pas la réponse.

Concernant *Cameroon League for Development*, c'est une application qui a beaucoup de remarques de la part de pas mal de membres d'AFRALO parce que c'est une association – la plupart des commentaires que j'ai reçus ne sont pas liés directement à l'Internet. Et il y avait un problème au niveau de la constitution du *board* puisqu'on a trouvé des contradictions entre ce qu'il y a dans l'application qui a été envoyée au *staff* de l'ICANN et dans le site Web. Et nous n'avons pas encore assez de réponses convaincantes sur l'activité principale de cette application. Donc, s'il vous plaît, je vous demande de [inaudible 1 :12 :16].

Si on n'arrive pas à prendre une décision, on prendra au moins la décision de leur réécrire à nouveau pour leur demander éventuellement d'autres précisions. À vous la parole. Personne ne veut prendre la parole? Donc, moi, je vous demande au moins de me donner votre avis. Est-ce que c'est une ALS qu'on accepte? Soit on l'accepte, soit on ne l'accepte pas, soit on demande encore plus de précisions à cette ALS. Quelle est la décision? J'attends les interventions. Est-ce qu'il y a des gens qui veulent intervenir au niveau de ça? Est-ce qu'on va laisser cette demande – oui, Tijani, à toi la parole.

TIJANI BEN JEMAA:

Je pense que vu les contextes du but concernant ce projet d'ALS, je propose qu'on prenne plus de temps pour mieux nous renseigner et avoir des contacts directs avec cette ALS, de manière à ce que l'on comprenne beaucoup plus de quoi il s'agit. Parce qu'il y a des ambiguïtés; il y a des zones où les choses ne sont pas claires.

Donc, je sais qu'on a traîné un peu notre patte, mais c'est justement parce qu'on voulait avoir plus d'informations. Nous avons fait des investigations et les investigations n'ont pas éclairci notre chemin : au contraire, ça nous a donné plus de doutes. Et c'est pour cela qu'il ne faut pas accepter tout de suite cette ALS, mais qu'il faut donner un peu plus de temps pour les investigations. Merci.

AZIZ HILALI:

Janvier dit qu'il est d'accord avec ce que tu viens de dire. Donc, Silvia, si vous pouvez aussi noter ça dans *Action-Item*, c'est que nous prenons un peu plus de temps pour avoir plus de précisions sur cette demande. Fatimata aussi est d'accord. Seun est d'accord. Janvier... Donc, Silvia, est-ce que tu as bien noté la décision? Barrack aussi. OK, très bien.

Puisqu'on a dépassé le temps, sauf si vous avez quelque chose de vraiment important au niveau des activités récentes à venir de l'ALAC et activités récentes à venir d'AFRALO. Je pense que pour les activités récentes de l'ALAC, on en a déjà parlé. Tijani [inaudible 1:15:46] est

avec vous veulent ajouter des choses. Non, je ne vois pas de mains levées. Les activités – oui, Tijani ala main levée. À toi la parole, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA:

Juste un petit truc. Juste pour vous dire que nous travaillons beaucoup sur la transition, sur la redevabilité, et nous travaillons sur le budget maintenant. Nous avons aussi la question de la révision d'At-Large, la nouvelle révision. Et nous travaillons sur l'ICANN 52 de Singapour. Voilà, c'est tout.

AZIZ HIALALI :

Pardon, je n'ai pas bien entendu, Tijani. Est-ce que tu peux répéter s'il te plaît?

TIJANI BEN JEMAA:

Alors, nous travaillons beaucoup sur la transition, sur la redevabilité, sur le budget d'At-Large, sur la révision d'At-Large, et le dernier point, c'est l'ICANN 52, la réunion de Singapour.

AZIZ HILALI: Très bien. Alors, je reçois des messages de la part de Silvia et de Barrack. S'il vous plaît, tant que vous êtes là, quel est le sujet sur lequel on s'est mis d'accord pour la réunion AFRALO africaine?

Tijani, je te donne la parole. Il y a Silvia qui nous dit qu'il y a cinq propositions. Moi, je n'ai pas vu les cinq propositions. Silvia, s'il te plaît, si tu veux prendre la parole, je te donne la parole. Sinon, moi, j'ai compris qu'il n'y a qu'une seule proposition.

À toi la parole, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA: Merci, Aziz. Il peut y avoir six, cinq, dix, je ne sais combien. Mais cette réunion a décidé. Et quand la réunion décide, Silvia doit prendre cette décision. Je l'ai écrit dans le chat d'une manière affirmative. J'ai écrit une remarque pour Silvia de prendre note que la décision, c'est le sujet de la redevabilité. Donc, c'est une décision; ce n'est pas à discuter maintenant!

AZIZ HILALI: C'est très clair. Alors, Silvia, s'il te plaît, est-ce que tu as bien noté qu'il n'y a qu'une seule proposition?

TIJANI BEN JEMAA: Non, il y a une décision. Ce n'est pas une seule proposition. Il y a d'autres propositions peut-être, mais il y a une décision.

AZIZ HILALI: Une seule décision, c'est l'*accountability*. La décision sur un seul sujet.

Silvia, s'il te plaît, si tu peux écrire sur le chat.

Il y a Seun qui demande la parole. À toi la parole, Seun.

Il y a [peu clair [1 :18 :24]. Elle pose aussi une question. Vas — , Seun.
Excusez-moi.

SEUN OJEDEJI: Tijani vient de parler de la redevabilité comme nouveau sujet pour discuter la prochaine fois. Je ne suis pas sûr d'être tout à fait d'accord, en fait. S'il y a eu cinq propositions de sujet. La plupart on dit que le redevabilité est un bon sujet, mais est-ce qu'on s'est mis d'accord sur ce seul sujet entre les cinq? On s'est mis d'accord, oui, sur la redevabilité qui devait être un sujet à discuter, mais peut-être que ce serait pas mal de discuter du reste des sujets. Ce n'est pas qu'on a décidé uniquement ce sujet : il faut que l'on discute de cela sur la liste de diffusion. On ne peut prendre une décision ici seulement les participants d'AFRALO.
Merci.

TIJANI BEN JEMAA: Je peux parler.

AZIZ HILALI: Oui, Tijani. J'allais répondre, mais je sais que tu vas donner la bonne réponse. Vas-y. À toi la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Merci, Seun. Si tu veux, les propositions ont été faites il y a un moment. La demande de propositions a été faite il y a un moment. Il y a eu plusieurs propositions, et celle que Silvia est en train de dire – moi, je ne sais pas combien de propositions ont été faites.

Bon. Il y a eu des propositions de faites. Maintenant, aujourd'hui, on a dit : « Voici la proposition qui a été faite concernant la redevabilité, est-ce que vous êtes d'accord? », et on a attendu pour les gens s'expriment. Et toi-même Seun, tu t'es exprimé, tu as dit : « Oui, c'est un bon sujet ». Alors, si tu penses que ce n'est pas un bon sujet : on l'enlève. Ce n'est pas un problème! Mais l'essentiel, c'est de se mettre d'accord sur un seul sujet parce que la réunion AFRALO [peu clair 1 :20 :41] ICANN ne peut traiter que d'un seul sujet à la fois. On ne peut pas traiter de 36 000 sujets. C'est une réunion dans laquelle on va faire des recommandations; particulièrement des recommandations pour le *board* d'ICANN. Donc, c'est un seul sujet que l'on va traiter. Comme

d'habitude; comme on a toujours fait. La réunion a toujours été faite dans ce sens-là. Merci.

AZIZ HILALI:

Merci, Tijani. Juste pour qu'on fasse rapide. Seun, je sais que tu prends la parole. J'ai vu les propositions; elles sont toutes liées. On est en train de parler du contenu de la discussion qui aura lieu entre les membres des comités de rédaction. C'est vrai, il y a question de la transition à l'intérieur de ce thème. Donc, il fallait aujourd'hui simplement décider d'un thème, mais pas du contenu. Lorsqu'il y aura le comité de rédaction mis en place, à ce moment-là on pourrait décider du contenu. S'il te plaît, Seun, une minute, mais pas plus.

SEUN OJEDEJI:

Merci, Tijani de cette précision. Je voulais simplement que ce soit clair. Ce que je veux dire est que oui, on devait effectivement discuter de la redevabilité de l'ICANN, mais mon avis était qu'on devait le discuter quant à la transition, la redevabilité, en ce qui concerne la transition. Pas au moment de la transition parce qu'à ce point-là, la proposition va être [peu clair 1:22 :32] à l'ICG, bien sûr. On pourrait parler de la redevabilité de l'ICANN avec cette idée d'une transition continue. J'ai simplement suggéré que l'on traite de ce sujet particulier après la transition. Si ce n'est pas la règle de ce qu'on fait, et qu'on propose un seul sujet, ce n'est pas grave. On peut bien sûr discuter de la

redevabilité, mais si on a le droit de proposer d'autres sujets à discuter, je voulais suggérer simplement que l'on n'oublie pas ces aspects-là.

Voilà ce que je voulais dire. Merci, Tijani. Bien sûr, la redevabilité est un sujet qui me semble très bien de discuter. Merci.

AZIZ HILALI:

Merci, Seun. Tijani, à toi la parole. Je te demande aussi de répondre à Beran qui demande : « Quand est-ce que ç'a été décidé? Et comment ç'a été décidé? ». Je pense qu'il y a un problème de communication ici. Donc, à toi la parole pour répondre à Seun et à Beran.

TIJANI BEN JEMAA:

Oui, je veux juste donner la solution. La solution est très facile. Le sujet de *l'accountability* n'est pas un sujet sacré; ce n'est pas un enfant auquel on tient, c'est un sujet qui a été proposé et qui a été approuvé par un grand nombre de personnes présentes ici. Et aussi, sur la liste, il y a des gens qui l'ont appuyé. Si ce sujet-là n'a pas le consentement, eh bien, on se donne une semaine pour discuter sur les listes, si le sujet à discuter – pour choisir le sujet à discuter. Moi, je n'ai aucun problème de changer de sujet, hein? La redevabilité n'est pas un sujet sacré pour moi. Je veux que lorsque la décision sera prise, elle soit consignée par le *staff*, mais pas discutée par le *staff*. C'est tout. Merci.

AZIZ HILALI: Entièrement d'accord. Moi, je propose que Barrack envoie sur la liste AFRALO africaine, qu'il résume ça soit en cinq, soit en trois propositions, et qu'on donne un délai – est-ce que Barrack est toujours avec nous?

Et qu'on donne un délai d'une semaine. Au bout d'une semaine, on reprendra là où il y a le plus d'appuis.

Barrack me dit « OK ». Tu es d'accord avec cette solution, Tijani?

TIJANI BEN JEMAA: Oui, tout à fait.

AZIZ HILALI: Très bien. Donc, s'il n'y a plus de demandes de paroles. Je déclare que la réunion est – je demande pardon, pardon, pardon à toutes nos interprètes : à Camilla et Claire. Merci à Gisella. Merci Silvia. Merci à vous tous d'être avec nous. Merci Yaovi. Merci Alan. Merci à ceux qui sont restés avec nous. Je vous donne rendez-vous la prochaine fois. Merci et bonne soirée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]